

Sommaire

- **EVALUATION PROFESSIONNELLE**
Attention !
- **ACTION SOCIALE**
45 postes de délégués départementaux supprimés
- **QUAND C'EST FLOU : C'EST QU'IL Y A UN LOUP ?**
Mutualisation des fonctions support
- **C'EST LA DOUBLE PEINE**
Réduction des taux de promotion sur les trois dernières années



E La CGT présente ses meilleurs vœux de rétablissement au président de la République, victime d'une sarko-blairite aigüe :
di Vœux aux Français le 31 décembre 2013
to

« ... le Gouvernement a engagé des réformes, pour rétablir nos comptes publics, améliorer la compétitivité des entreprises, moderniser le marché du travail, consolider nos retraites ... Les impôts sont devenus lourds, trop lourds ... je propose un pacte de responsabilité aux entreprises : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités ... D'abord, je veux réduire la dépense publique. Cela vaut pour l'Etat, qui doit se concentrer sur ses missions essentielles, mais aussi pour les collectivités locales ... et pour la Sécurité sociale ... qui doit en terminer avec les excès ... et les abus ... J'assumerai, moi-même, la responsabilité et le suivi de ce programme d'économies durant tout le quinquennat. »

Et voici un nouvel accès de sarko-blairite du président :
Vœux aux corps constitués au Conseil d'Etat le 7 janvier 2014

« ... l'Etat lui-même est jugé trop lourd, trop lent, trop cher. Il est vrai que son organisation apparaît de plus en plus mystérieuse ... Pour être efficace, l'Etat doit dépenser moins ... Ce n'est donc plus les impôts que nous pouvons réduire nos déficits mais par des économies. Nous en ferons partout où c'est possible. 50 milliards d'économies d'ici 2017 doivent être dégagés. Chacun devra y prendre sa part : l'Etat, les opérateurs, les organismes sociaux, les collectivités locales ... Réformer l'Etat, c'est le simplifier. »

Soigner la sarko-blairite est compliqué et difficile. En effet, cette maladie a ceci de particulier que ses victimes ne sont pas ceux qui en sont atteints, mais tous les autres, qui en subissent les effets. Elle ne se soigne que si ceux qui y ont intérêt se rassemblent pour contraindre ceux qui en sont affectés à l'abandonner.

De grands rassemblements de rue, même en plein hiver, sont particulièrement indiqués. C'est pourquoi la CGT fera en sorte d'en guérir le président, comme tous les contagieux qui le fréquentent.

La CGT leur réitère ses meilleurs vœux de rétablissement pour cette année 2014

La rumeur Peillon

Selon *Les Echos*, les ministres de l'éducation nationale Vincent Peillon et du budget Bernard Cazeneuve auraient envisagé de geler les avancements automatiques et les promotions des fonctionnaires pour les deux prochaines années. Ce n'est pas la première fois qu'on y songe, puisqu'un rapport de la Cour des comptes publié cet été chiffrait cette « économie » à 1,2 milliard.

Dans un contexte de gel du point d'indice, l'avancement est la seule possibilité de progression des salaires.

Déjà Bernard Cazeneuve avait annoncé le 21 janvier que, pour la première fois en 2013, la masse salariale des fonctionnaires avait baissé (- 200 M€), grâce au gel des salaires et à la division par deux des mesures catégorielles.

Vincent Peillon a démenti, mais le blocage de l'avancement et de la promotion des fonctionnaires fait bel et bien partie des pistes budgétaires pour 2015-2017.

Face au tollé syndical le Premier ministre a démenti (cf. verso).

Les fonctionnaires portugais ont de la chance !

La Cour constitutionnelle du Portugal a censuré, le 19 décembre dernier, une mesure phare, mais très contestée, du budget 2014.

Elle a estimé que les coupes prévues de près de 10 % dans les pensions des fonctionnaires supérieures à 600 € par mois étaient contraires à la Constitution, violant le « principe de la confiance » (Liaisons sociales du 26/12/2013).

A qui le tour ?...

Action sociale

45 postes de délégués départementaux supprimés en 3 ans

Alors que le point d'indice est gelé depuis juillet 2010,

Alors que les bas salaires se multiplient dans la fonction publique (1 agent sur 5 perçoit une rémunération proche du SMIC),

Alors que les déroulements de carrière sont souvent inexistants.

Le gouvernement annonce une baisse drastique des crédits sociaux interministériels pour 2014.

Cette baisse de 16 M€ - 10% du budget - aura une forte répercussion sur les prestations.

Les propositions des ministres - budget et fonction publique - sont inacceptables :

- suppression de l'aide à l'installation des nouveaux affectés ;
- suppression de la tranche d'aide minimale des CESU (chèques emploi service universel), ce qui exclut 41% des bénéficiaires actuels.

Cela se traduit au niveau ministériel par la suppression de 15 délégués départementaux de l'action sociale, après les réductions des années précédentes (-30 postes en 2012 et 2013).

Jamais encore un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale.

Evaluation professionnelle

Attention aux changements dans le formulaire de cette année

Café syndical CGT : encore un succès !

Le 23 janvier dernier, la CGT a organisé un Café syndical sur l'évaluation professionnelle individuelle. Jean-François BOLZINGER, Secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens CGT (UGICT) et Mounir OULD-GHOUIL, élu CGT en CAP des Attachés, en furent les animateurs. Les nombreuses questions venues de la salle ont montré la volonté des agents de ne plus subir passivement cet exercice annuel.

Soyez attentifs aux modifications du nouveau formulaire

Par rapport au précédent, le nouveau formulaire semble plus simple : il n'y a plus de liste d'objectifs ni de barème, et le tableau *savoirs/savoir-faire/savoir-être* a disparu. Méfiance : cela laisse plus de marge au notateur.

En revanche, le tableau *Appréciation de la valeur de l'agent* est plus complexe (5 niveaux d'appréciation au lieu de 4). Surtout apparaît une nouvelle rubrique *Compétences personnelles*, qui laisse place aux jugements comportementaux.

En effet, à la demande de la CGT, la Directrice des ressources humaines a bien confirmé qu'il ne s'agissait pas d'identifier à cet endroit les ressources professionnelles disponibles

(maîtrise d'une compétence, PAO ou autre) mais bien d'évaluer le comportement.

Nous sommes opposés à l'évaluation des aspects comportementaux : l'évaluateur n'a pas à juger votre personnalité. Soyez attentifs aux observations qui figurent dans cette rubrique.

L'évaluation individuelle met le salarié sous tension

Plus généralement, la CGT est opposée aux évaluations individuelles avec des objectifs individuels, qui mettent les agents en concurrence. Cet exercice casse le collectif de travail, provoque stress et souffrance.

En fait, aujourd'hui, on n'évalue plus les qualités et les qualifications du salarié, mais ses compétences et son employabilité. L'évaluation devient un instrument de flexibilité. Pour cette raison, nous demandons depuis longtemps que les agents puissent se faire accompagner lors de l'entretien, s'ils le souhaitent, par un « facilitateur » de leur choix.

N'hésitez pas à faire des recours

Enfin, n'oubliez pas que votre évaluateur ne fait jamais que transférer sur vous ce qu'on lui impose à lui-même. N'ayez pas peur, vous êtes un professionnel et vous avez devant vous un autre professionnel. N'hésitez à faire des recours et à demander l'aide du syndicat et des élus.



L'adhésion à la CGT n'est pas chère !

Tous les salariés, même ceux qui ne sont pas imposables, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 66 % sur leurs cotisations syndicales. Une cotisation de 10 euros par mois (soit 120 € par an) vous sera remboursée à 66 %.

Ainsi, elle ne vous coûte plus que 3,40 € par mois.

Se syndiquer ne coûte pas cher et peut rapporter gros !

Rejoignez-nous et nous serons plus forts.

Non à la hausse de la TVA !

La TVA est une taxe injuste car elle frappe davantage les petits revenus.

Les 10 % des ménages les plus modestes y consacrent 11,5 % de leurs revenus, alors que pour les 10 % des ménages les plus riches, cela ne représente que 5,9 %.

Cette augmentation représente en 2014 près de 6 milliards de plus, soit une dépenses moyenne de supplémentaire par foyer d'environ 170 €, et cela pour financer le Crédit d'impôt compétitivité et emploi et le Pacte de responsabilité, cadeaux aux entreprises de 20 milliards et de 30 milliards respectivement chacun !

-5%

C'est, d'après la CGT, la baisse du pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires depuis le gel du point d'indice, décrété en 2010



Quand c'est flou : c'est qu'il y a un loup ?

Mutualisation des fonctions support

Rappelons que la mutualisation des fonctions support s'inscrit dans le contexte présenté par François Hollande sur le « pacte de responsabilité », et l'annonce d'une nouvelle réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros d'ici 2017. Sous la pression des organisations syndicales, le secrétaire général des ministères, Laurent de Jekhowsky, a été contraint d'engager un processus de réunions.

Selon le rapport de l'IGF (Inspection générale des finances), non communiqué aux organisations syndicales, les fonctions support représentent environ 18 000 ETP (emplois équivalents temps plein), soit 12,4 % de l'effectif : 6 800 dans les systèmes d'information et de communication, 5 200 dans les ressources humaines et 3 200 dans le domaine achat/logistique.

Préalablement à toute nouvelle réorganisation, la CGT a demandé un bilan contradictoire des services où les missions ont déjà été mutualisées : Service des achats de l'Etat (SAE), Opérateur national de paye (ONP), Centre service ressources humaines (CSRH)...

Nous attendons aussi avec impatience la communication du rapport « Marzin » sur l'ONP. Par définition, les missions d'administration centrale sont pour l'essentiel des fonctions support : ressources humaines, systèmes d'information, fonctions budgétaires et comptables, fonction juridique, immobilier, achats, communication.

De fortes menaces pèsent sur les missions d'administration centrale.



C'est la double peine

Réduction des taux de promotion sur les trois dernières années

Deux groupes de travail ministériels se sont tenus successivement les 19 et 22 décembre derniers sur les taux de promotion 2014. C'était le fameux « pro-pro » (ratio promu/promouvables).

L'administration a maintenu des propositions insuffisantes. La CGT et Solidaires ont quitté la séance, après avoir dénoncé la réduction drastique des perspectives de carrière et de promotion.

Ci-dessous l'évolution des taux et du nombre des promotions des corps administratifs de centrale depuis 2010 :

Année après année, ils se sont réduits. Dans la dernière colonne, vous observerez le recul considérable de ces 3 dernières années.

Pour la catégorie A : les taux de 6 à 7 % fluctuent légèrement à la baisse, à un niveau tout à fait insuffisant compte tenu du nombre des promouvables (près de 900 !)

Pour la catégorie B : les deux grades confondus, les taux passent de 23 % à 12 % sur 3 ans et le nombre des promotions diminue de 33 % !

Pour la catégorie C : tous grades confondus, les taux passent de 37 % à 27 % puis à 22 %, de 2010 en 2013. La légère progression prévue en 2014 est loin de rattraper le retard pris les années antérieures.

Toutes catégories confondues, le nombre des promotions passe de 496 en 2010 à 263 en 2014, soit un recul de 47 % sur 3 ans !

Dans un contexte où le gel du point d'indice s'ajoute à la réduction des promotions, les agents subissent la double peine. La CGT a calculé que leur pouvoir d'achat a reculé de 5 % depuis 2010.

Au moment où les réductions d'effectif se traduisent par plus de travail et plus de responsabilités, la reconnaissance est quasiment inexistante. C'est une source de démotivation et de souffrance au travail.

Enfin, l'absence de promotions a un impact sur le niveau des retraites.

Taux promotions/promouvables dans les corps administratifs de centrale 2010-2014

	2011			2012			2013			2014 (prévision)			Evolution nb promus 2011-2014
	Nb promouvables	Nb promus	taux réalisé	Nb promouvables	Nb promus	taux réalisé	Nb promouvables	Nb promus	taux réalisé	Nb promouvables	Nb promus	taux	
A													
Attaché d'administration													
Attaché principal/cigem	881	57	7%	890	58	7%	899	52	6%	nc	54	nc	-5%
TOTAL A	881	57	7%	890	58	7%	899	52	6%	nc	54	nc	-5%
B													
Secrétaire administratif													
Secrétaire adm cl excep	578	65	11%	640	57	9%	597	48	8%	571	45	8%	-31%
Secrétaire adm cl sup	469	173	37%	430	68	16%	475	72	15%	763	114	15%	-34%
TOTAL B	1047	238	23%	1070	125	12%	1072	120	11%	1334	159	12%	-33%
C													
Adjoint administratif													
Adjoint administratif 1e cl	466	175	38%	312	74	24%	278	58	21%	139	33	24%	-81%
Adjoint administratif 2e cl	72	25	35%	43	21	49%	62	16	26%	38	13	34%	-48%
Adjoint administratif 3e cl	3	1	33%	5	2	40%	15	5	33%	8	4	50%	300%
TOTAL C	541	201	37%	360	97	27%	355	79	22%	185	50	27%	-75%
TOTAL TTES CATEGORIES	2469	496	20%	2320	280	12%	2326	251	11%	nc	263	nc	-47%

Données extraites des documents du SG-DRH

En
br
ef

13 février 2014
**Déclaration unitaire
des syndicats de la
Fonction publique**

**CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU,
SOLIDAIRES, CFTC, CFE-CGC, FAFP**

Carrières et rémunérations, les organisations syndicales interpellent le Premier ministre.

L'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique est disponible et demande des négociations sur les « parcours professionnels, carrières et rémunérations » pour les agents de la Fonction publique.

En revanche, le contexte actuel marqué par les déclarations médiatiques contradictoires des derniers jours ne crée pas les conditions propices à la poursuite des discussions préparatoires à la négociation.

Les organisations syndicales attendent un courrier du Premier ministre affirmant que le gouvernement n'envisage pas le gel des avancements et des primes des agents de la Fonction publique. C'est sur cette base que les discussions pourront reprendre.

Extrait de la réponse du Premier ministre : « Je vous confirme (...) qu'il n'y aura pas de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et qu'aucune mesure ne sera prise qui aurait pour objet de geler l'avancement des agents publics » a indiqué le Premier ministre dans sa réponse écrite aux syndicats du 14 février. Il ajoute cependant plus loin que les fonctionnaires auront à « participer à l'effort de redressement du pays ».

Prenons acte, mais soyons vigilants à ce qui se passera après la période électorale des municipales et les européennes.

Je souhaite

- ÊTRE CONTACTÉ-E PAR LA CGT
 ADHÉRER À LA CGT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DIRECTION/SERVICE : _____

TÉL : _____

MÊL : _____

120 rue de Bercy - Télédéc 712
75572 PARIS CEDEX 12 - 01.53.18.72.94

syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr
www.centrale-finances-cgt.fr